Communiqué de presse
5 juin 2025

« Baromètre 2025 de l'Épargne en France et en régions » - En Normandie :

SUR LE COMPORTEMENT D'ÉPARGNE DES NORMANDS :
Constance et frilosité au risque en sont les marqueurs.

SUR LA RETRAITE :
La confiance des actifs pour le système de retraite par répartition est l'une des moins faibles,
34 % l'envisagent comme seule source de revenus lorsqu'ils seront retraités,
83 % estiment qu'il est nécessaire d'épargner par eux-mêmes pour compléter leur future pension.

38 % ont l'intention de se tourner vers le Plan Épargne Retraite (PER),
20 % d'entre eux y ont déjà souscrit.

SUR LE FINANCEMENT DE LA DÉFENSE :
23 % des Normands sont prêts à investir dans l'économie de la défense.

Le **« Baromètre de l'épargne en France et en régions », réalisé par Ifop pour Altaprofits, Courtier et Conseil en Gestion de Patrimoine en ligne**, mesure l'évolution des comportements d'épargne des Français, à travers le temps, avec un approfondissement spécifique du sujet du financement de la retraite. La **7e édition** s'inscrit dans un contexte particulièrement chahuté : instabilité politique sur fond de fortes contraintes budgétaires en France, climat d'incertitude mondiale liée aux tensions géopolitiques et à la guerre commerciale lancée par le Président Trump depuis janvier, avec son apogée le 2 avril. Ce contexte sert de grille de lecture pour l'analyse des résultats qui va suivre. Un point spécifique d'actualité a également été ajouté cette année sur le financement de la défense.

Cette année, **à l'occasion du très prochain 60ème anniversaire de l'émancipation financière des Femmes** (le 13 juillet 1965, le Parlement adoptait la loi n° 65-570 portant sur la réforme des régimes matrimoniaux, permettant aux femmes mariées d'ouvrir un compte bancaire, de signer des chèques, de travailler sans l'autorisation de leur mari), le « **Baromètre 2025 de l'épargne en France et en régions** » vient souligner les différences de comportement d'épargne entre les hommes et les femmes.

Ce qu'il faut en retenir pour la région Normandie :

I - LE COMPORTEMENT D'ÉPARGNE DES NORMANDS EST GLOBALEMENT STABLE AVEC TOUJOURS UNE AVERSION AU RISQUE MARQUÉE.

En termes de placement d'argent et de fréquence, de type de produits d'épargne et de placements privilégiés :

• 83 % des Normands placent de l'argent à intervalles réguliers sur leurs produits d'épargne (+ 4 points versus 2024) ; 66 % le font au moins tous les six mois, 31 % au moins une fois par mois.

Parmi ceux ayant déclaré posséder au moins un produit d'épargne :

• L'aversion au risque constitue toujours un invariant : 84 % des épargnants normands ont recours à des produits sans risque, même avec un faible rendement, tandis que seuls 9 % privilégient des produits « un peu risqués » avec un rendement espéré plus important. L'intérêt pour les produits plus responsables pour l'environnement et la société quel que soit le rendement diminue (4 %, - 4 points versus 2024), les produits risqués avec une chance d'obtenir un rendement important stagnent (3 %).
Les habitants de Normandie comptent parmi les plus prudents qui placent leur argent sur des produits sans risque et à faible rendement (+ 11 points versus la moyenne nationale).

• En cohérence avec cette aversion, les épargnants normands, comme ceux des autres régions, privilégient largement les livrets réglementés (Livret A, LDDS, PEL, …) pour 77 % d'entre eux. Viennent ensuite l'assurance vie pour 20 %, le Plan Épargne en Actions (PEA) (12 %), le Plan Épargne Retraite (PER) (4 %). Aucune citation cette année pour les Sociétés Civiles de Placement Immobilier (SCPI) (4 % en 2024).

À l'échelle nationale. Les comportements d'épargne des Français sont globalement stables. On relève toutefois de légers signaux indiquant que le contexte économique est également perçu plus difficile comme une augmentation du nombre de Français ne plaçant « jamais » d'argent (13 %, + 8 points versus 5 % en 2024) ou déclarant avoir recours à des produits sans risque, même avec un faible rendement (73 %, + 4 points versus 69 % en 2024).

Les critères nationaux de genre sont particulièrement explicatifs des comportements d'épargne :

RÉSULTATS NATIONAUX AUPRÈS DES FEMMES

Alors que la proportion d'épargnantes est similaire à celle des hommes (82 % des femmes placent de l'argent sur leurs produits d'épargne contre 83 % d'hommes), **les femmes continuent de privilégier plus massivement des produits d'épargne sans risque par rapport aux hommes** (76 %, un score stable, contre 69 % des hommes). Cette plus grande aversion au risque se remarque notamment par **une préférence marquée de leurs homologues masculins pour les Plans Épargne en Actions (PEA)** (8 % des femmes contre 16 % des hommes).

« *Derrière l'image d'épargnant "bon père de famille" raisonnable, une forte aversion au risque perdure en matière d'argent ; cette aversion au risque est encore plus marquée chez les femmes. C'est un marqueur fort des comportements d'épargne des Français* »,

Catherine Baudeneau, Directrice Marketing Offre et Communication d'Altaprofits.

II. LA RETRAITE.

Exploré dans cette édition 2025 du « **Baromètre de l'épargne en France et en régions** », le thème de la retraite résonne avec l'actualité d'une réforme des retraites adoptée en 2023 mais toujours contestée par plusieurs familles politiques. Tandis que les syndicats et organisations patronales travaillent « en conclave »

sur des pistes d'améliorations, le sujet reste au cœur du débat public.

1. ALORS QUE LA TENDANCE NATIONALE RÉVÈLE UNE ÉROSION DE LA CONFIANCE ENVERS LE SYSTÈME DE RETRAITE PAR RÉPARTITION, LES ACTIFS NORMANDS SE MONTRENT PLUS CONFIANTS TOUT EN CONVENANT DE LA NÉCESSITÉ D'ÉPARGNER EUX-MÊMES « PAR CAPITALISATION ».

Si 74 % des actifs normands ne connaissent pas le montant qu'ils percevront au moment de la retraite (dont 54 % qui déclarent l'ignorer tout à fait), **ils sont encore plus nombreux à anticiper une baisse de leur niveau de vie** (80 %), tandis que 17 % estiment qu'il devrait rester stable et seuls 3 % qu'il devrait augmenter. Tout en étant moins informés (4 points d'écart), les actifs normands sont plus pessimistes qu'en moyenne nationale (8 points d'écart).

Dans ce contexte, **la très grande majorité des actifs estime qu'il est nécessaire d'épargner par eux-mêmes pour se constituer un revenu supplémentaire au moment de la retraite (83 %, dont 42 % qui l'estiment « tout à fait » nécessaire).** Respectivement, 85 % et 43 % en moyennes nationales.

La confiance des actifs normands envers la capacité du système de retraite par répartition à garantir leur niveau de vie au moment de la retraite, bien que faible, est néanmoins plus élevé qu'en moyenne nationale (6 points d'écart). Ils sont ainsi 34 % à estimer que leurs revenus proviendront en totalité du système de retraite par répartition (versus 28 % au niveau national).

En parallèle, **ils sont près de la moitié à envisager que leurs revenus pourraient majoritairement provenir du système de retraite actuel, mais avec un complément « par capitalisation » (46 %)**. Ils sont 11 % à envisager maintenir leur niveau de vie à la retraite en majorité grâce à leur épargne ou à leurs placements financiers ou immobiliers, avec sa pension retraite comme complément, tandis que moins d'un actif sur dix considère que ses revenus pourraient provenir à parts égales de sa pension retraite et de ses placements financiers ou immobiliers (9 %).
En comparaison, respectivement 47 %, 10 % et 15 % pour les scores nationaux.

RÉSULTATS NATIONAUX AUPRÈS DES FEMMES

Seul un quart des femmes actives déclarent connaître le montant de leur future pension retraite (26 % contre 35 % d'hommes, soit - 9 points), **un score néanmoins en hausse de 5 points cette année.** Si les femmes restent ainsi moins informées sur ce sujet, **celles de 35 ans et plus sont pourtant significativement plus nombreuses à anticiper une baisse de leur niveau de vie** (78 %, + 6 points versus la moyenne nationale, et + 3 points par rapport aux hommes de la même tranche d'âge).

2. POUR LES ACTIFS NORMANDS, LE PLAN ÉPARGNE RETRAITE (PER) SE MAINTIENT ÊTRE UN PLACEMENT STRATÉGIQUE POUR SE CONSTITUER PAR LEURS PROPRES MOYENS UN COMPLÉMENT DE REVENU MALGRÉ LEURS PRIORITÉS BUDGÉTAIRES.

• 18 % des actifs normands déclarent cette année avoir l'intention de souscrire à un Plan Épargne Retraite (PER), tandis que 20 % indiquent y avoir déjà souscrit, soit au total 38 % des actifs séduits par ce placement, score très en dessous de la moyenne nationale (53 %, soit 15 points d'écart).

• Parmi les principales raisons évoquées par les actifs réfractaires à souscrire un PER, l'arbitrage avec d'autres priorités financières (fin de mois, remboursement d'un prêt, Plan Épargne Logement, …) arrive largement en tête cette année avec 50 % de citations ; avec ce score, ces actifs sont parmi les plus nombreux à évoquer des priorités financières comme principale raison de ne pas souscrire un PER (+ 17 points versus

la moyenne nationale). Suit la non-adéquation des modalités de ce placement par rapport à leurs attentes, 27 % citant **l'aspect contraignant du blocage des fonds jusqu'à leur retraite.**
Plus de deux actifs réfractaires sur dix ne semblent pas encore se projeter sur leur départ à la retraite et ne s'estiment pas assez renseignés sur le sujet (22 %). 18 % font confiance au système de retraite par répartition actuel pour maintenir leur niveau de vie ; ils sont les plus nombreux à le déclarer (+ 11 points versus la moyenne).
Enfin, 16 % privilégient d'autres types de placement (exemple : assurance vie, Sociétés Civiles de Placement Immobilier), 14 % se montrent sceptiques quant à la fiscalité supposément avantageuse du produit et 10 % justifient leur non-souscription par le fait qu'il est déjà trop tard. Pour finir, moins d'un actif sur dix éprouve des difficultés à comprendre les modalités du PER (5 %).

RÉSULTATS NATIONAUX AUPRÈS DES FEMMES

La souscription à un PER semble intéresser davantage les actives que leurs homologues masculins, avec 36 % d'entre elles ayant l'intention d'y souscrire contre 31 % des hommes actifs. Elles sont en revanche **moins nombreuses qu'eux à avoir déjà sauté le pas,** 18 % y ayant déjà souscrit versus 21 % des hommes actifs.

« *La prise de conscience sur la nécessité d'épargner par soi-même pour sa retraite est acquise pour la très grande majorité des actifs. Nous observons une augmentation du passage à l'acte, notamment au travers du succès du Plan Épargne Retraite (PER) ; il semble y avoir quelques tiraillements pour le faire en Normandie, à cause par-dessus tout du poids d'autres priorités budgétaires et parce que les fonds sont bloqués jusqu'à la retraite* »,

Catherine Baudeneau.

III - LE FINANCEMENT DE LA DÉFENSE NATIONALE.

Suite aux décisions de l'Europe quant à son besoin de retrouver son indépendance en matière de défense, l'État français a annoncé en mars le projet de création d'un fonds de capital-investissement dédié au financement de l'économie de défense nationale. Après rappel du projet, trois questions spécifiques sur ce sujet d'actualité ont été introduites dans le questionnaire 2025 de ce sondage. Les résultats en Normandie révèlent que :

23 % des Normands, dont 5 % « certainement », sont prêts à investir une partie de leurs économies dans des fonds d'investissement ou des produits d'épargne destinés au financement de la défense nationale. - 6 points d'écart avec la moyenne nationale.

Pour 36 % d'entre eux, il s'agit avant tout d'un engagement citoyen, estimant qu'il est de leur devoir de contribuer à l'effort de défense nationale, tandis que 23 % des répondants sont attirés par le rendement potentiellement attractif et que 21 % mentionnent un sentiment d'inquiétude face au contexte international, qui les pousserait à agir à leur échelle pour la sécurité du pays. De façon assez marginale, 13 % expriment le désir de soutenir les Petites et Moyennes Entreprises (PME) et les Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI) françaises du secteur de la défense, notamment dans leurs activités de développement, de production et d'innovation.

À l'inverse, parmi les 77 % de Normands qui sont plutôt réfractaires à investir dans des fonds d'investissement ou des produits d'épargne dédiés à la défense nationale, plus d'un quart (27 %) considèrent avant tout ce financement comme une prérogative devant relever exclusivement de l'État et des impôts. Alors que 20 % des actifs réfractaires ne mentionnent aucune raison, d'autres moins nombreux valorisent l'idée selon laquelle financer l'économie de la défense irait à l'encontre de leurs principes

éthiques (16 %) ou expriment des craintes liées aux risques financiers que pourraient représenter ces placements (14 %) ou bien estiment que cela ne correspond pas à leurs attentes et à leurs besoins en matière d'épargne, en raison d'une durée de placement trop longue ou d'un montant d'investissement initial trop élevé (11 %).
En mineur, moins d'un répondant sur dix se montre sceptique quant au rendement de cet investissement ou déclare ne pas avoir les moyens d'investir dans ces placements ou encore considère que ce n'est pas compatible avec une politique Environnementale, Sociale et de Gouvernance (ESG).

RÉSULTATS NATIONAUX AUPRÈS DES FEMMES

S'agissant de l'intérêt pour le financement de l'économie de la défense nationale, moins d'un quart des femmes se déclaraient prêtes à investir une partie de leurs économies dans des produits d'épargne dédiés à la défense nationale (23 %, contre 36 % d'hommes, soit un écart de 13 points).
Par rapport aux hommes, **elles ont tendance à être davantage motivées par l'inquiétude engendrée par le contexte international actuel (27 %, + 9 points versus les hommes), que par le rendement potentiellement attractif de ces fonds d'investissement ou produits d'épargne** (18 %, - 5 points versus les hommes).
En parallèle, **celles qui ne souhaitent pas investir au profit de la défense nationale évoquent les mêmes raisons que les hommes, dans des proportions tout à fait similaires**.

« *L'orientation de l'épargne privée pour le financement de la défense nationale suscite des réactions hétérogènes et marquées, du sentiment de devoir citoyen jusqu'au refus pour raisons éthiques. C'était un domaine plutôt exclu des offres financières jusqu'à aujourd'hui et il faudra de la pédagogie ainsi que de la transparence sur le sujet* »,
Catherine Baudeneau.

Méthodologie : Le « Baromètre 2025 de l'Épargne en France et en régions » a été réalisé par Ifop du 31 mars au 11 avril 2025, auprès d'un échantillon de 2 401 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, et constitué selon la méthode des quotas. Les interviews ont été réalisées par questionnaire auto-administré en ligne.

* *Toute publication totale ou partielle doit impérativement utiliser la mention complète suivante :* ***« Baromètre Ifop pour Altaprofits, 2025 »*** *et aucune reprise de l'enquête ne pourra être dissociée de cet intitulé.*

Contact presse :
Brigitte Huguet - Tél. + 33 1 46 34 78 61 - information-presse@altaprofits.fr

À propos d'Altaprofits : Altaprofits est Courtier et Conseil en Gestion de Patrimoine sur Internet depuis 1999. Son ambition : défendre les épargnants et leur proposer des solutions d'épargne et d'investissement sur Internet associées à l'expertise de conseillers en gestion de patrimoine.

Altaprofits propose :
- Des solutions en épargne, retraite et immobilier conçues pour tous les projets et avec des partenaires assureurs et sociétés de gestion d'actifs de renom. Ses contrats sont régulièrement récompensés par la presse financière et patrimoniale.

- Une équipe de conseillers à l'expertise patrimoniale reconnue qui accompagne les épargnants dans la construction, la valorisation et la transmission de leur patrimoine. Décryptage de l'actualité économique et financière, clarté et transparence constituent leurs priorités.

- Une plateforme internet altaprofits.com, pour consulter et interagir en toute sécurité et en temps réel sur l'épargne et un robo-advisor qui permet de suivre et d'optimiser la gestion financière de son contrat, en analysant quotidiennement le couple rendement/risque.

Au service de toutes les stratégies patrimoniales, les principaux domaines d'expertise d'Altaprofits sont l'assurance vie, la retraite, l'investissement en immobilier, à travers les SCPI (Sociétés Civiles de Placement Immobilier) et le Private Equity, ainsi que les produits de défiscalisation.

Altaprofits est une Société par Actions Simplifiée (SAS) au capital de 11 912 727,82 euros ayant son siège social au 35-37, rue de Rome - 75008 Paris. Elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 535 041 669 et sur le registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance (www.orias.fr) sous le numéro 11 063 754. Tél. : 01 44 77 12 14 (*appel non surtaxé*) / www.altaprofits.com